

AVIS DE CONSULTATION
N° : DO/SDFS/DAL/ 13 /2021

Un avis de consultation lancé pour :

TRAVAUX D'ETANCHEITE ET REFECTION DES SITES RATTACHES A LA DO D'EL TARF

La participation à la présente consultation s'adresse aux entreprises qualifiées dans le domaine du bâtiment, ayant les capacités techniques et financières pour la réalisation du projet et titulaires du certificat de qualification et classification professionnelle de catégorie deux (02) et plus, contenant l'activité principale bâtiment (TCE) tous corps d'état.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du département Achats et logistique d'El Tarf contre le paiement d'un montant de deux mille dinars algériens (2000,00 DA) non-remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement : au compte bancaire : n° 001 00489 0300000004/29 BNA 489.

Les offres doivent être composées de :

- Un dossier administratif.
- Une offre technique.
- Une offre financière.

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

Les trois enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme sans aucun signe d'identification du soumissionnaire pour le cahier des charges comportant les mentions suivantes :

CONSULTATION N° : DO/SDFS/DAL/13/2021
TRAVAUX D'ETANCHEITE ET REFECTION DES SITES RATTACHES A LA DO D'EL TARF
ADRESSE : RUE MARTYR TINE KHEMIS EL TARF
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres, de 08H00 à 14H00, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (Vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant dans les mêmes heures. Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Il convient de souligner qu'une seule personne par entreprise est autorisée pour assister à la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le jour de dépôt, à 14h00, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de cent quatre-vingt (180) jours, à partir de la date d'ouverture des plis.

